



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Service des cimetières

REVENTE CONDITIONNELLE DE 2025

FICHE DESCRIPTIVE DU **MONUMENT FUNERAIRE N°11** : MTM 12-81
(Établie le 27/10/2025)

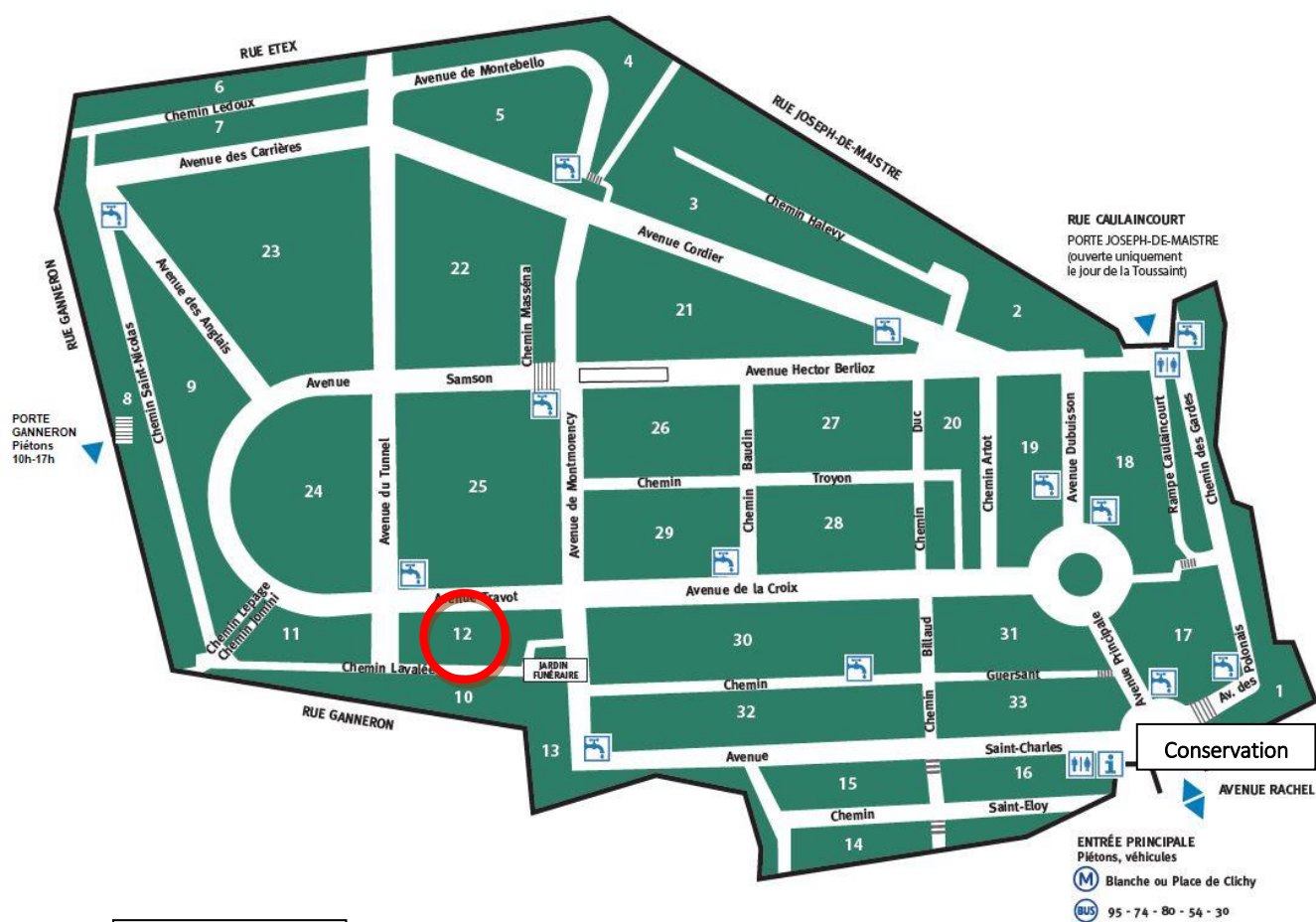
PRIX DE VENTE T.T.C. : 4 000 €

Délai de restauration : 6 mois (à compter de la signature du contrat sous seing privé par les deux parties)

A - LOCALISATION : Cimetière de Montmartre (20, avenue Rachel 75018 Paris)

Division : 12 Cadastre : 81

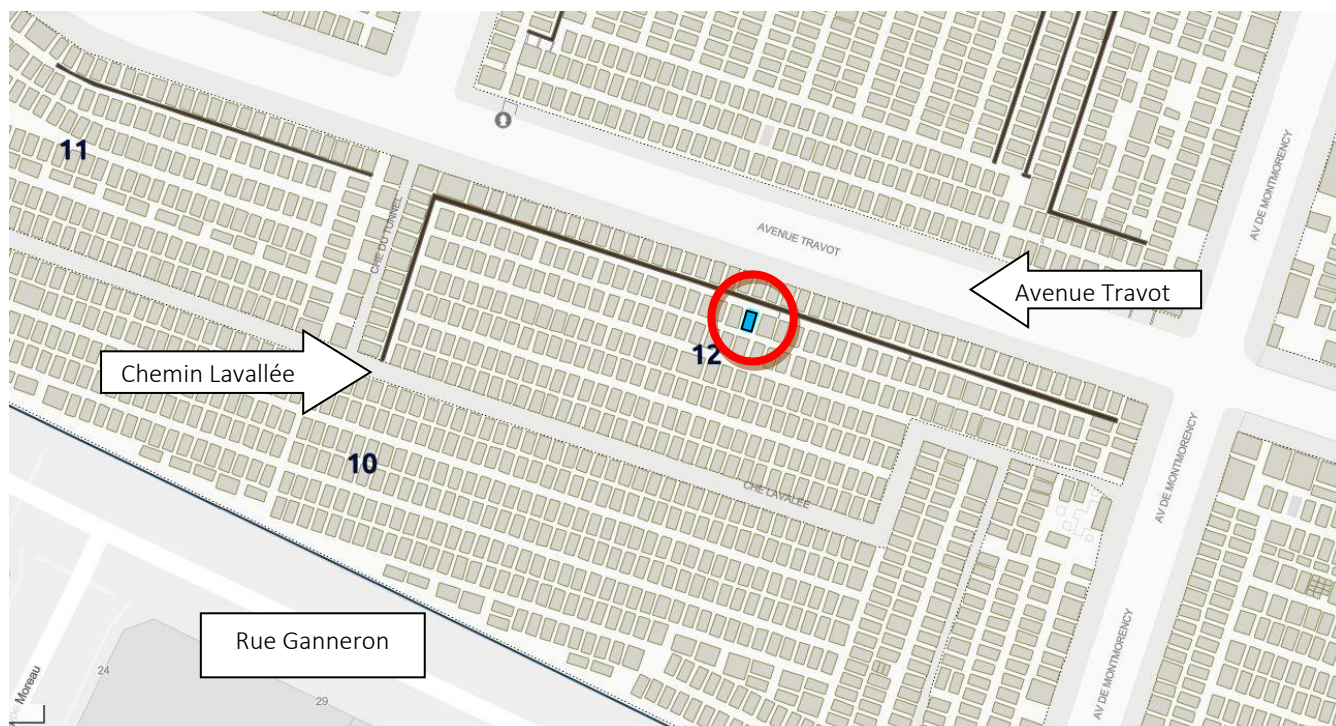




M° Place de Clichy

Plan général du cimetière : 12^e division

M° Blanche



Localisation du monument dans la division

B – HISTORIQUE ET ANALYSE ARCHITECTURALE DU MONUMENT

Monument de 1856 (environ) situé dans le périmètre du site classé du cimetière du Nord, dit de Montmartre. En 2^e ligne de l'avenue Travot, sur mur de soutènement.

Analyse architecturale succincte : Superficie de l'emplacement : 2m².

Tarifs indicatifs des concessions funéraires de 2m² en intramuros (en 2025) à ajouter au prix de vente du monument : 976 € (10 ans), 3 354 € (30 ans), 5 260 € (50 ans) et 17 668 € (perpétuité).

NB. : les achats de concession se feront au tarif en vigueur à la signature du « contrat de vente sous seing privé » du monument funéraire.

Monument : Tombeau en pierre calcaire composé d'un soubassement surmonté d'une dalle plate au chevet de laquelle se dresse une base rectangulaire autrefois surmontée d'une stèle couverte à deux pans, longtemps posée sur la stèle (aujourd'hui disparue). Absence de semelle. Pas d'inscriptions visibles en l'état. Agrafes rouillées. Soubassement disjoint, dalle usée dont angle gauche en pied cassé et trou en face avant.

Caveau : caveau de 4 cases réalisé en appareil régulier de pierres calcaires, disjointes, trop exigü pour les cercueils contemporains. Profondeur dont mètre sanitaire : 3 m. Longueur du caveau 2,02m ; largeur : 62cm aux cimaises.

Pas de remontée d'eau connue dans ce secteur.

Arbres de haute tige en surplomb.

Voir les autres photos en annexe (par correction pour les familles, les gravures personnalisées sur le monument et/ou les tombes alentours sont masquées).

C – RESTAURATION « A L'IDENTIQUE » DU MONUMENT

ATTENTION : tout candidat à l'acquisition est réputé avoir constaté par lui-même l'état général du monument et des éléments décrits à l'exception du caveau et ce avant de déposer un dossier de candidature. Les monuments et caveaux sont vendus en l'état et sans recours possible contre la Ville de Paris.

La restauration attendue du monument funéraire est dite « à l'identique » et interdit tout remplacement d'un élément ancien par un élément neuf, sauf indication explicite du vendeur sur cette fiche ou désordre constaté en cours de chantier. En cas d'éléments d'origine manquants, la ville de Paris indique l'action corrective ou substitutive.

Les 2 devis du dossier de candidature doivent notamment et impérativement détailler les 5 points ci-dessous, estimer leurs coût T.T.C. et délai de restauration (approvisionnement éventuel compris).

Attendus de la restauration :

1. Conservation et restauration de l'ensemble (soubassement et dalle). Nettoyage (hydrogommage ou micro sablage). Réfection des joints au mortier de chaux. Agrafes à remplacer par d'autres résistantes à la corrosion (acier, inox).
2. Restitution à l'identique de la petite stèle disparue en matériau de même nature (pierre calcaire, teinte, grain, profils et dimensions) que sur le modèle des photos existantes. Fixation de la stèle par des goudjons métalliques résistants à la corrosion (acier, inox).
3. Ajout de semelles à revers d'eau avec traitement anti déparant, dans le même matériau que la stèle (imposées par le règlement général depuis 2005 par sécurité).
4. Effacement des éventuelles inscriptions personnalisées sur la dalle ou le soubassement. Toute gravure nouvelle est interdite tant que les deux conditions résolutoires de la vente du monument ne sont pas remplies (restauration du monument funéraire et acquisition d'une concession funéraire auprès de la conservation du cimetière).
5. Caveau : réfection et nombre de cases à la discrétion de l'acquéreur. Attention : les cases construites au XIX^e et au début du XX^e siècle sont généralement trop étroites pour accueillir les cercueils contemporains. Il appartient également à l'acquéreur de prendre toutes dispositions contre l'éventuelle croissance de systèmes racinaires de végétaux alentours et d'étanchéifier préventivement le caveau ou les cases éventuellement concernées. Si l'acquéreur souhaite remplacer le caveau par de la pleine terre, la construction d'une fausse case de 50 cm de profondeur a minima sous le monument est exigée par sécurité, afin de garantir la stabilité du monument dans le temps.

Validation des travaux sur tombeau situé dans le périmètre du site classé du cimetière du Nord, dit de Montmartre : il appartient à l'acquéreur de satisfaire aux exigences réglementaires des sites protégés (Code de l'Environnement). *A priori*, la « restauration à l'identique », sous réserve de l'avis final de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), réunit les conditions d'exigence requises si elle est de qualité.

D - ANNEXES : informations générales sur le funéraire, photos supplémentaires

Schéma d'un monument et de son caveau

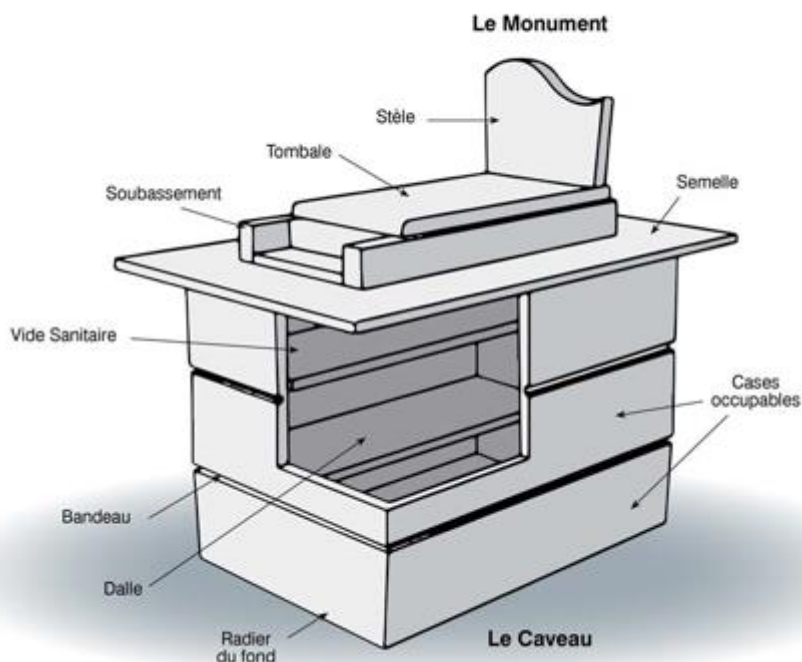


Schéma d'un caveau de 4 cases

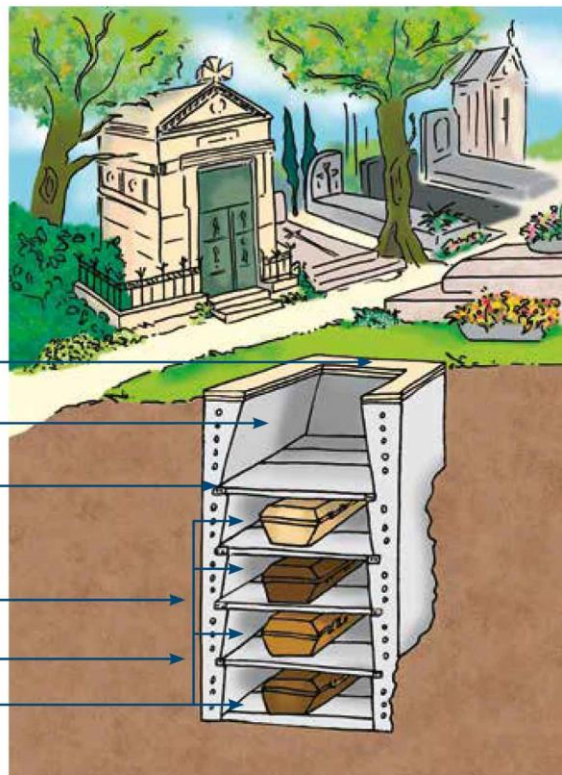
Semelle (4 morceaux)

Vide sanitaire d'1 mètre

Bandeau

Dalles intermédiaires

4 cases pour inhumer



NB. : le vide-sanitaire ne peut accueillir aucun cercueil (seulement des urnes le cas échéant).
La semelle supporte et stabilise le monument. Elle délimite la concession et sécurise l'inter-tombe.

Monument en tête (août 2025) avec trace de la stèle disparue.



Monument avec stèle disparue (photos anciennes)





Caveau (juillet 2025)



Visite du monument et des lieux

AVERTISSEMENT : Les cimetières parisiens sont anciens (début du 19^{ème}). Ils sont très arborés, souvent pavés, en dénivelé. L'utilisateur peut également être surpris par les cheminements, les racines, la hauteur des trottoirs, les escaliers, les murs de soutènement... L'accès en véhicule est limité de façon générale (conditions d'âge ou de handicap), voire impossible à proximité du monument (étroitesse de la voirie du 19^{ème} siècle conçue pour les voitures à cheval). Il est donc indispensable de s'y rendre en personne, pour vérifier que le monument et l'environnement conviennent.

Pour accéder à ce monument sans passer par des escaliers (distance de 200m environ à partir de l'entrée dans la division) :

- ✓ Départ de la porte principale du cimetière (20, avenue Rachel 75018 Paris)
- ✓ Remonter « l'avenue principale » jusqu'au rond-point.
- ✓ Tourner à gauche sur l'avenue de la Croix (« à 9 heures ») jusqu'à croiser l'avenue Montmorency.
- ✓ Prendre l'avenue Montmorency sur la gauche, sur une courte distance, pour trouver la marque rouge au sol qui indique l'entrée dans le chemin Lavallée.
- ✓ Entrer dans le chemin Lavallée et aller tout droit jusqu'au bout de la ligne de sépultures où vous trouverez face à la rambarde (70 m environ).
- ✓ Face à la rambarde, compter deux monuments à droite puis tourner de nouveau à droite le long de la rambarde.
- ✓ Compter 15 « monuments » (non 15 « emplacements ») à votre main droite (30 m).
- ✓ Le monument est le 16ème à votre main droite, juste après une chapelle (voir son plan de localisation ci-dessous et utiliser sa photo pour l'identifier).

Voir les 2 plans ci-dessous

Plan d'approche



Plan de localisation du monument

